



COTISATION 2010-2011

L'Assemblée générale du club du 5 juin dernier a voter les cotisations pour la nouvelle saison et à décidé d'intégrer moyennant un coût raisonnable une opération "Pack-Club pour les licenciés"



Opération PACK « CLUB » Saison 2010-2011

OBJECTIFS :

- Renforcer le sentiment d'appartenance au club pour nos licenciés
- Véhiculer le label « OCCesson football » à l'extérieur
- Conclure un accord de partenariat avec le fournisseur/équipementier français DUARIG offrant :
 - * Des produits de bon rapport qualité/prix
 - * Des conditions financières attractives
 - * Des offres intéressantes à nos licenciés
 - * Un service, un suivi et un contact privilégié
 - * Une boutique en ligne avec des prix très attractifs



Pack joueurs Saison 2010-2011

Exemplaire à nous retourner signé, merci.



Exemplaire à nous retourner signé, merci.



T-Shirt de U7 à U19

Exemplaire à nous retourner signé, merci.





PACK « CLUB » Saison 2010-2011

REPARTITION DU FINANCEMENT

LE CLUB PREND à sa CHARGE :

- **L'augmentation « normale » de la cotisation**
 -> les tarifs de base restent inchangés
- **Une part du pack joueurs**
- **La personnalisation club sur les équipements**

LA PARTICIPATION DU LICENCIÉ est de 27 € pour le pack joueur sachant que le coût moyen du pack est estimé de 60€ minimum pour un pack équivalent en magasin de sports (hors personnalisation club)



MONTANT des COTISATIONS

CATEGORIES	SAISON 2010/2011
Ecole de Foot (Joueurs U7 à U13, enfants nés entre 2004 à 1998)	124.00 € 113.00 € si inscription avant le 26/06
Football à 11 Jeunes (Joueurs U14 à U19, jeunes nés entre 1997 et 1992)	139.00 € 124.00 € si inscription avant le 26/06
Joueurs U20 (nés en 1991) Séniors (nés entre 1990 et 1976) Vétérans (nés avant 1976)	170.00 € 143.00 € si inscription avant le 03/07
DIRIGEANTS	11.00 (à confirmer) Proposition partenariat en cours
2 ^{ème} inscription joueur	-20.00
3 ^{ème} inscription joueur	-40.00
Membre Bienfaiteur	50.00 Minimum
<i>COUT MUTATION (Fixé par)</i>	<i>Environ 54.00 €</i>